

Justificatif généré le 06/10/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 06/10/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/633975
N° d'annonce : 633975

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Société anonyme au capital de 2.063.026.424 €

Siège social : « Tour Saint-Gobain », 12, place de l'Iris 92400 COURBEVOIE

542 039 532 R.C.S. Nanterre

**ANNULATION D' ACTIONS
ET REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil, faisant partiellement usage de l'autorisation à lui accordée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 3 juin 2021 dans sa vingt-sixième résolution, a décidé, avec effet au 4 octobre 2022, d'annuler 4 305 432 actions Saint-Gobain au nominal de 4 € chacune, détenues par la Compagnie et affectées lors de leur achat à l'objectif d'annulation, de réduire en conséquence le capital social de 17 221 728 €, d'imputer la différence entre le prix d'achat des actions annulées et leur valeur nominale, soit 178 218 034,84 €, en partie sur la réserve légale à concurrence de 10 % du capital annulé, soit 1 722 172,80 €, et pour le surplus sur la prime d'émission, soit 176 495 862,04 €, et de modifier ainsi qu'il suit l'article 6, alinéa 2, des statuts :

« Le capital social est actuellement fixé à 2 063 026 424 euros (DEUX MILLIARDS SOIXANTE-TROIS MILLIONS VINGT-SIX MILLE QUATRE CENT VINGT-QUATRE EUROS). Il est divisé en 515 756 606 actions au nominal de quatre euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie. »

Antoine Vignial

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJhYx0m1

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJhYx0m1>

